

Objectifs de développement durable : une position favorable mais des dynamiques territoriales contrastées

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 170 • Novembre 2023



Les enjeux de développement durable diffèrent d'un territoire à l'autre. En Auvergne-Rhône-Alpes, si les aspects sociétaux et l'agriculture durable sont mieux appréhendés qu'au niveau national, le bilan est plus mitigé concernant les émissions de gaz à effet de serre et l'économie des ressources naturelles. Plus localement, le Cantal et la Savoie sont bien placés pour la lutte contre la pauvreté, les discriminations et les inégalités ; tout comme l'Ardèche, sur la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles. La situation du Rhône est favorable sur les comportements de consommation et les problématiques d'éducation. Enfin, l'Isère et la Savoie tirent la région vers le haut sur l'innovation, la lutte contre la fracture territoriale et la participation citoyenne.

Dans le cadre des objectifs de développement durable fixés par l'Agenda 2030 ► **encadré**, la France a élaboré sa feuille de route en détaillant six enjeux à mettre en œuvre ► **figure 1** : lutte contre la pauvreté, discriminations et inégalités ; sobriété carbone et économie des ressources naturelles ; éducation et comportements ; santé, bien-être et agriculture durable ; innovation, lutte contre la fracture territoriale et participation citoyenne ; enjeux européens et internationaux.

Auvergne-Rhône-Alpes davantage confrontée à des défis environnementaux

Au travers d'une sélection d'indicateurs et sur la base de calcul de scores ► **méthodologie**, cette étude dresse un état de la situation de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de ses départements au regard des cinq premiers enjeux de cette feuille de route (le sixième fixant des objectifs internationaux non déclinables à un niveau régional). Elle s'intéresse également aux progrès accomplis sur la période récente.

Avec un fort dynamisme démographique et économique (première région de province pour la production de richesse par habitant), Auvergne-Rhône-Alpes est davantage confrontée à des défis de développement durable environnementaux que sociaux. En effet, d'un côté, cet allant procure un niveau de vie, d'éducation et de santé au-dessus de la moyenne nationale ; de l'autre,

il exerce des pressions sur l'environnement, en termes de consommation de ressources, de foncier, et d'émissions de gaz à effet de serre. La région doit composer, de plus, avec une grande hétérogénéité de ses territoires, très inégalement peuplés. Elle présente notamment un relief montagneux, au climat rude et limitant l'offre de transports collectifs ainsi qu'un patrimoine naturel riche et diversifié à préserver. Elle hérite également de spécialisations industrielles historiques dans des secteurs énergivores et fortement émissifs en gaz à effet de serre (métallurgie, chimie et cimenterie). Ses orientations agricoles sont aussi très émettrices (élevage bovin). S'ajoute à ces contraintes, un axe de transit routier nord-sud qui figure parmi les plus fréquentés d'Europe.

Une situation régionale meilleure que celle de France métropolitaine sur les aspects sociétaux et sur l'agriculture durable...

Auvergne-Rhône-Alpes affiche une position plus favorable que celle de l'Hexagone ► **figure 2** vis-à-vis des enjeux basés sur les aspects sociétaux et sur l'agriculture durable (enjeux n° 1, 3, 4 et 5). Cependant, les dynamiques d'évolution y sont modérées. Sur l'enjeu 1 (lutte contre la pauvreté, les discriminations et les inégalités), la région présente une situation légèrement plus avantageuse qu'au national, mais avec une dynamique de progrès moins rapide. Les habitants y ont un meilleur niveau de vie, avec

moins de personnes en situation de pauvreté ou de précarité, et une moindre disparité de revenus. En revanche, les inégalités femmes-hommes s'améliorent bien moins rapidement qu'en France métropolitaine, qu'il s'agisse de taux d'emploi ou de salaires, et ce, quelle que soit la catégorie sociale.

L'avance de la région, plus marquée sur les enjeux 3, 4 et 5, s'atténue pour les deux premiers mais se maintient pour le dernier. Sur l'enjeu 3 (éducation et comportements), la région doit sa position favorable aux indicateurs sociaux, notamment la part des jeunes non insérés qui a notablement baissé entre 2013 et 2019, pour atteindre 34 % (contre 39 % pour la France métropolitaine). À l'inverse, la moindre dynamique s'explique par les consommations finales d'énergie du secteur industriel (rapportées au nombre d'emplois), qui ralentissent bien moins vite qu'au niveau national.

Sur l'enjeu 4 (santé, bien-être et agriculture durable), la région devance nettement l'Hexagone pour la santé, avec la deuxième espérance de vie. C'est aussi le cas pour l'agriculture, avec des surfaces toujours en herbe deux fois plus étendues et une agriculture biologique plus répandue. Cependant, l'avance tend à se réduire, les marges de progrès étant plus limitées. En effet, le taux de mortalité prématurée, déjà bas (1,6 pour 1 000 personnes contre 1,8 % dans le pays), stagne dans la région et régresse en France métropolitaine. L'accessibilité aux soins des généralistes se dégrade, cependant moins vite qu'au national.

En partenariat avec :



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

► Mot du partenaire

Les Objectifs de développement durable (ODD) fixés dans le cadre de l'Agenda 2030 rendent compte des exigences multiples qui doivent être prises en compte pour relever les nombreux défis auxquels notre pays et notre planète sont confrontés. À mi-parcours et à sept ans de l'échéance de l'Agenda, la planification écologique, conduite sous l'égide de la Première ministre, vise précisément à conduire une transition plus juste pour faire de la France une « nation verte ».

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)
Auvergne-Rhône-Alpes

C'est sur l'enjeu 5 (innovation, lutte contre la fracture territoriale et participation citoyenne) que la région distance le plus nettement l'Hexagone, un écart déjà constaté en 2013. Le taux de chômage des 15-24 ans reste également le plus bas de France de province. Les demandes de brevets, rapportées au nombre d'emplois, sont en moyenne 1,5 fois plus fréquentes. La part de la population couverte par le RSA est moindre (4,0 % contre 5,2 %) et la participation au premier tour de la dernière élection présidentielle meilleure (77,9 % contre 76,2 %).

... mais un bilan mitigé des émissions de gaz à effet de serre et d'économie des ressources naturelles

Sur l'enjeu 2 (sobriété carbone et économie des ressources naturelles), la région a une situation et une dynamique moindres qu'en France métropolitaine. Seules ses surfaces protégées, rapportées à la superficie totale, sont deux fois plus importantes et continuent à progresser plus vite qu'au niveau national malgré les pressions qui s'y exercent. La région réalise de moins en moins d'économies dans la gestion des ressources. La valorisation des déchets continue d'augmenter, mais deux fois moins vite qu'au niveau national, ce dernier dépassant désormais la région. Le rythme d'artificialisation des sols ralentit peu, et devient supérieur à celui de la France métropolitaine. Les ventes de produits pétroliers par habitant suivent en revanche le même rythme de baisse qu'au national, mais restent plus élevées.

Le bilan de l'empreinte carbone est mitigé : si les émissions de gaz à effet de serre par habitant sont proches du niveau national, leur réduction est moins rapide et elles évoluent de façon contrastée selon les secteurs. D'un côté, le transport routier par habitant est toujours autant émetteur, en lien avec la périurbanisation, comme l'est également le trafic routier à vocation nationale sur des axes majeurs comme la vallée du Rhône. De l'autre, l'industrie poursuit son avance dans des process industriels de moins en moins émetteurs, notamment dans le secteur de la métallurgie. Par contre, le niveau des émissions de gaz fluorés stagne alors qu'il se réduit fortement au national.

Au final, si la région a globalement une position plus favorable que la France métropolitaine sur quatre des cinq enjeux et une dynamique souvent moindre, le constat peut être très différent localement. L'étude de la maille départementale permet de donner une première étendue de ces disparités internes ► [figure 3](#).

Enjeu 1 : le Cantal et la Savoie, les mieux placés

Sur l'enjeu 1, si la majorité des départements a une meilleure situation que la France métropolitaine, celles du Cantal et de la Savoie dénotent avec, à la fois, moins de pauvreté, de précarité et d'inégalités. La Savoie est l'un des cinq départements métropolitain ayant le taux de pauvreté le plus bas (avec la Haute-Savoie).

► 1. Intitulés des six enjeux et indicateurs sélectionnés

1 – Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à tous

- taux de pauvreté
- part des enfants dans des familles sans emploi
- disparité de revenus
- écart de salaire horaire net homme/femme
- écart de taux d'emploi homme/femme
- taux de vacance du logement social supérieur à trois mois
- nombre de logements sociaux pour 10 000 habitants

3 – S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable

- quantité de déchets ménagers et assimilés par habitant
- consommation finale d'énergie de l'industrie, des transports et de l'agriculture par emploi
- consommation finale de produit pétrolier (tertiaire et domestique) par habitant
- taux de jeunes en difficulté de lecture
- part des jeunes non insérés

5 – Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des objectifs de développement durable, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale

- part des emplois de conception-recherche dans l'emploi total
- nombre moyen de demandes de brevets sur cinq ans par emploi
- taux de chômage (BIT)
- taux de chômage (BIT) des 15-24 ans
- part de la population couverte par le RSA
- participation au premier tour des élections présidentielles

2 – Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité

- part des déplacements domicile-travail en voiture
- émissions de GES par habitant
- part moyenne de communes ayant enregistré au moins un arrêté de catastrophe naturelle sur cinq ans
- quantité de produits pétroliers vendus par habitant
- taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés
- quantité de déchets valorisés organiques et recyclés par habitant
- volume d'eau prélevé par habitant
- part de la surface protégée ayant au moins une mesure de protection réglementaire
- consommation moyenne annuelle brute d'espace

4 – Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables

- accessibilité aux médecins généralistes de moins de 65 ans
- espérance de vie moyenne des hommes et femmes
- nombre moyen de tués par accident de la route par habitant
- taux de mortalité prématurée standardisé
- nombre d'exploitations en agriculture bio par département
- part des surfaces en agriculture bio
- part des surfaces toujours en herbe

6 – Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité.

Le taux cantalien est dans la moyenne, mais affiche une forte baisse, certainement en lien avec son faible taux de chômage (le plus bas de France, lié à un reflux de population active). Dans ces deux départements, la part des enfants dans les familles sans emploi avoisine les 7 % (comme dans l'Ain, la Haute-Savoie ou la Haute-Loire) contre 11 % en France métropolitaine, et les inégalités de revenu sont moindres (comme en Haute-Loire). Le Cantal compte également les plus minces inégalités femmes-hommes : les cadres y étant moins nombreux (catégorie la plus concernée) et le secteur public, peu concerné, plus important. La Savoie, quant à elle, face une forte pression immobilière, a augmenté sensiblement son offre de logements sociaux locatifs : avec 800 logements pour 10 000 habitants, elle détient le deuxième taux de la région, derrière le Rhône ► [figure 4](#).

Quatre départements ont une évolution plus favorable que la France métropolitaine pour cet enjeu : le Cantal et la Haute-Loire, avec une réduction importante des inégalités de revenus, et la Drôme et l'Allier qui rattrapent en partie la situation nationale.

Enjeu 2 : trois départements au-dessus de la moyenne métropolitaine et un moindre dynamisme

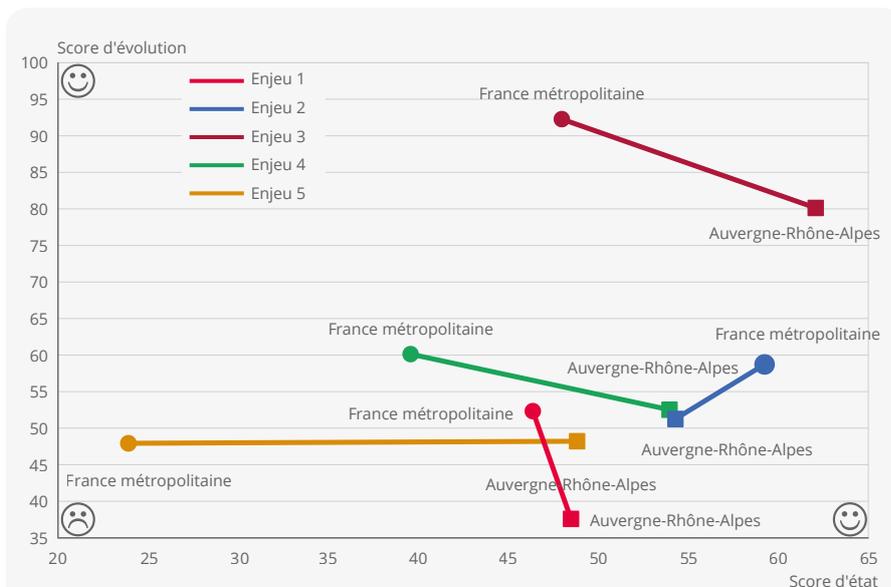
L'enjeu 2 traduit les défis auxquels doit faire face la région : une consommation d'espace encore élevée dans des territoires attractifs, des déplacements intenses, des prélèvements d'eau croissants pour l'agriculture et une augmentation des déchets dans les territoires touristiques. Seules la Savoie, la Haute-Savoie et l'Ardèche sont mieux positionnées que la France métropolitaine, mais pour des raisons différentes. Ces départements sont pourtant tous trois pénalisés par le relief, impliquant des déplacements domicile-travail en voiture plus fréquents (taux maximum en Ardèche de 85 % en 2019) et, pour la Savoie, par des industries énergivores. L'Ardèche se distingue notamment par la valorisation des déchets organiques et le recyclage ainsi que par ses prélèvements en eau, parmi les plus faibles de la région, bien qu'ils diminuent peu du fait de besoins croissants de son agriculture. Ces prélèvements sont aussi parmi les plus bas en Haute-Savoie, suite à une nette diminution

des consommations en eau potable. Ce dernier département est également celui de la région qui émet, par habitant, le moins de gaz à effet de serre. Enfin, la Savoie bénéficie de mesures de protection réglementaire sur 12 % de sa superficie (qui représente un tiers des surfaces régionales), contribuant ainsi à la bonne position de ce département. La Loire est le seul département de la région à être plus dynamique que la métropole. Elle le doit principalement à ses économies dans les prélèvements d'eau en repli nettement plus marqué qu'au national, portée par l'industrie et la gestion de l'eau potable. Enfin, la région doit faire face aux catastrophes naturelles qui se multiplient, plus fréquemment que dans l'Hexagone. En effet, 2,5 fois plus de communes ont enregistré au moins un arrêté de catastrophe naturelle entre les deux périodes 2011-2015 et 2017-2021, contre 1,9 fois en France métropolitaine. Les mouvements de terrain dus à la sécheresse sont beaucoup plus nombreux en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine et le tiers des arrêtés produits dans la région pour ce type de catastrophe concernent l'Allier.

Enjeu 3 : situation et dynamique très favorables dans le Rhône

Une majorité de départements se situent au même niveau ou au-dessus de la France métropolitaine sur l'enjeu 3. Cependant, tous les départements évoluent moins favorablement qu'au niveau national. Seul le Rhône se démarque et tire la région vers le haut sur les deux aspects de cet enjeu. Il doit sa position favorable à son taux réduit de jeunes en difficulté de lecture (7,5 % contre 10,6 % en France métropolitaine), sans doute lié à une offre de formation conséquente. Les consommations d'énergie et la production de déchets, importantes en volume, sont nettement relativisées lorsqu'on les rapporte à la population ou à l'emploi. L'évolution globale du Rhône sur cet enjeu est la plus positive de la région, notamment grâce

► 2. Moyenne des scores d'état et d'évolution sur les cinq enjeux pour la région et la France métropolitaine



Note : cette figure présente la situation de la région par rapport à celle de la France métropolitaine au travers de calcul de score en état et en évolution (méthodologie). Un score élevé reflète une position favorable.
Lecture : sur l'enjeu 1, le score d'état de la région (48) est plus favorable que celui de France métropolitaine (46) contrairement au score d'évolution (resp. 38 et 52).
Sources : indicateurs territoriaux de développement durable (ITDD) de l'Insee et du SDES, 2013 et 2019.

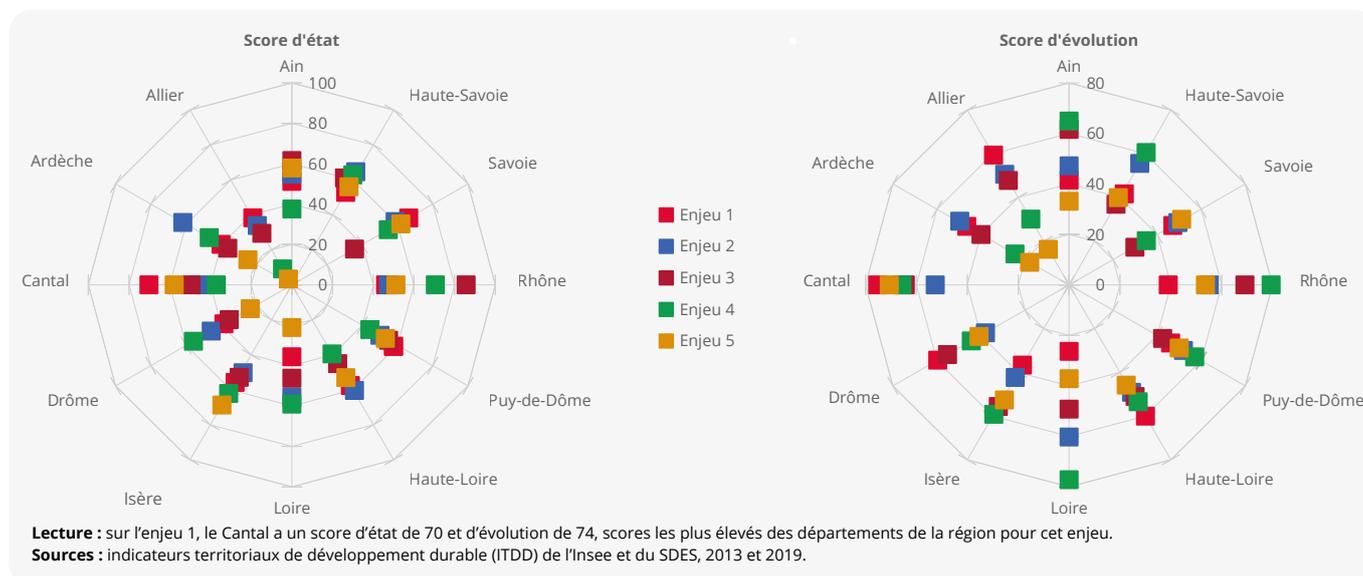
au net recul de ses consommations d'énergie, important dans le secteur du transport ainsi que pour la vente de produits pétroliers. La bonne dynamique de l'Ain s'explique elle aussi par la réduction des consommations d'énergie ainsi que par celle des quantités de déchets ménagers par habitant. Ce dernier point est également notable en Haute-Savoie et dans le Puy-de-Dôme. Le Cantal connaît aussi une progression, mais plutôt portée par les problématiques d'éducation. Il enregistre la plus faible hausse du nombre de jeunes en difficulté de lecture, avec une situation qui reste cependant moins favorable qu'en métropole (11,7 % contre 10,6 %). Le recul du taux de jeunes non insérés y est important (-1,8 %), et son niveau est, en 2019, le deuxième meilleur taux

après celui de la Haute-Savoie (27,3 % contre 27,1 %).

Enjeu 4 : de nombreux départements mieux positionnés que la France

Sur l'enjeu 4, la plupart des départements de la région ont une position plus favorable qu'au national. Quatre se distinguent : la Drôme, le Rhône, l'Isère et la Loire. L'agriculture durable est portée par les performances de la Drôme, département pionnier dans l'agriculture biologique, 2^e au niveau national pour le nombre d'exploitations dans ce segment, ainsi que par celles de l'Ardèche. Concernant les indicateurs sur la santé, le Rhône et l'Isère cumulent une accessibilité

► 3. Scores d'état et d'évolution sur les cinq enjeux pour chacun des départements



► 4. Exemples d'indicateurs

	Enjeu 1		Enjeu 2		Enjeu 3		Enjeu 4		Enjeu 5			
	Nombre de logements sociaux pour 10 000 hab.		Taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés		Consommation moyenne annuelle brute d'espace pour 100 000 ha		Part des jeunes (18-24 ans) non insérés parmi les jeunes non scolarisés		Nombre moyen d'exploitations en agriculture bio par département		Nombre moyen de demandes de brevets sur 5 ans pour 1 000 emplois	
	situation	évolution annuelle (en %)	situation (en %)	évolution annuelle (en %)	moyenne	évolution annuelle (en %)	situation (en %)	évolution annuelle (en %)	situation	évolution annuelle (en %)	moyenne	évolution annuelle (en %)
	2020	2011-2020	2019	2013-2019	2019**	2013*-2019**	2019	2013-2019	2019	2013-2019	2019**	2013*-2019**
Ain	720	2,4	57,1	4,2	58,2	-1,2	31,0	-0,7	295	13,2	0,53	-0,9
Allier	606	1,9	45,9	3,1	36,6	-5,6	37,0	-1,7	357	6,3	0,12	-5,9
Ardèche	418	1,2	52,7	0,9	38,9	4,6	38,1	-0,2	938	9,2	0,22	-6,6
Cantal	428	1,3	45,6	5,8	11,9	-8,0	27,3	-1,8	340	15,7	0,10	-3,4
Drôme	559	1,3	52,5	0,1	36,9	0,5	38,4	-0,3	1415	6,6	0,39	-2,6
Isère	714	1,2	47,8	-2,9	57,7	0,8	33,8	-1,0	685	11,5	1,89	0,6
Loire	786	0,5	43,8	2,8	41,1	-5,3	37,6	-0,1	509	13,3	0,36	-2,9
Haute-Loire	363	0,7	58,3	5,8	21,6	-9,3	29,4	-2,1	498	9,9	0,27	-1,7
Puy-de-Dôme	654	2,0	46,3	1,4	28,0	-8,7	36,0	0,1	513	13,1	1,17	4,3
Rhône	944	1,5	38,3	0,5	63,1	-7,6	35,2	-0,4	602	15,7	0,54	-2,5
Savoie	802	1,9	44,5	0,7	26,2	-2,1	27,5	-0,3	210	13,2	0,46	-2,7
Haute-Savoie	601	2,4	46,3	2,1	60,6	-2,5	27,1	0,2	219	11,5	0,54	-2,9
Auvergne-Rhône-Alpes	721	1,5	46,6	1,0	39,1	-3,3	33,7	-0,5	548	10,4	0,73	-0,6
France métropolitaine	769	1,4	47,4	2,1	38,1	-4,4	38,9	-0,4	485	11,5	0,47	-0,8

2013* : période 2011-2015 et 2019** : période 2017-2021.

Lecture : le nombre de logements sociaux pour 10 000 habitants, relatif à l'enjeu 1, est de 720 en 2020 dans l'Ain soit autant que dans la région. Ce nombre y a augmenté de 2,4 % par an depuis 2011, contre 1,5 % dans la région.

Sources : indicateurs territoriaux de développement durable (ITDD) de l'Insee et du SDES.

aux médecins généralistes, une espérance de vie et un taux de mortalité prématurée parmi les plus valorisants de la région. Dans le Rhône, s'ajoute une mortalité routière plutôt basse comme dans la Loire. De plus, ces deux départements réalisent des progrès, depuis 2013, qui dépassent de loin ceux des autres départements de la région et de France métropolitaine : le Rhône par le développement de son agriculture bio avec 2,5 fois plus d'exploitations et de surface en six ans contre deux en France métropolitaine ; et la Loire pour l'augmentation de ses surfaces toujours en herbe (+1,5 % par an contre +0,5 %).

Enjeu 5 : l'Isère et la Savoie tirent la région vers le haut

Sur l'enjeu 5, presque tous les départements se situent au-dessus ou au niveau de la France métropolitaine. L'Isère et la Savoie ont les meilleures positions de la région pour des raisons différentes. L'Isère se distingue surtout dans l'innovation, avec la troisième plus forte demande de dépôts de brevets derrière les Hauts-de-Seine et les Yvelines, et la première en la rapportant au nombre d'emplois. Ce nombre par emploi y augmente, contrairement au reste de la région et à l'évolution nationale. Le taux d'emploi en conception-recherche y est également le plus élevé de la région, devant le Rhône. Les départements englobant les métropoles de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand sont davantage impliqués dans l'expérimentation et l'innovation, concentrant les emplois de cadres. Les départements plus éloignés des métropoles n'ont pas les mêmes opportunités sur cet aspect de l'enjeu. La Savoie, quant à elle, occupe une meilleure place dans le champ socio-économique avec

un taux de chômage des jeunes parmi les plus faibles de France (7^e rang) et un taux d'allocataires du RSA relativement bas. En évolution, le Cantal est le territoire qui a le plus progressé. Dans un contexte de reflux de sa population active, les reculs de son taux de chômage pour toutes les tranches d'âge et de son taux d'allocataires du RSA sont les plus prononcés de la région et ces indicateurs sont parmi les plus bas.

Face à des défis qui restent forts, des outils statistiques à conforter

Face aux enjeux du développement durable, si quelques départements, comme le Puy-de-Dôme et la Haute-Savoie, connaissent des positions homogènes et médianes, la plupart ont donc des situations très contrastées. Ces disparités sont souvent le fruit de la grande variété des contraintes auxquelles font face les territoires (spécialisations historiques, milieux naturels, industries ou infrastructures à vocation nationale). Les évolutions mesurées dans cette étude au niveau local montrent toutefois que la situation n'est pas figée. Elles illustrent l'intérêt de produire des états des lieux statistiques qui intègrent les dynamiques observées. L'atteinte des objectifs de développement durable suppose la poursuite des défis d'adaptation ; c'est notamment le cas, pour Auvergne-Rhône-Alpes, sur le volet environnemental, avec une vigilance sur l'évolution de certains aspects sociétaux comme les disparités de revenus. ●

Nicole Danis, Émilie Sénigout (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Méthodologie

L'étude s'appuie sur une large **sélection d'indicateurs**, pour la plupart extraits de la base des indicateurs territoriaux de développement durable de l'Insee et du SDES. Cette sélection s'efforce de couvrir de façon suffisante et équilibrée les enjeux de la feuille de route de l'Agenda 2030, eux-mêmes déclinés en priorités. Cette sélection est contrainte par la disponibilité des indicateurs au niveau départemental et en évolution sur plusieurs années.

La méthode appliquée ici pour le calcul de score est déclinée de celle mise en place par Eurostat pour évaluer les progrès de l'Union européenne dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Le score, mesuré sur une échelle de 0 à 100, correspond à une mesure de la position d'un département entre la valeur départementale minimale et la valeur départementale maximale d'un indicateur. Dans chaque département, un score d'état et un score d'évolution sont calculés par indicateur, puis par enjeu (moyenne des scores des indicateurs retenus pour chaque enjeu).

► Pour en savoir plus

- **Martin B., Naegle L. (Insee), Desjardins B. (Dreal Grand Est),** « L'industrie et les transports routiers, principaux obstacles pour l'atteinte des Objectifs de développement durable environnementaux », *Insee Analyses Grand Est* n° 141, Mars 2022.
- **Boussad N., Chaput K., Tissot I.,** « Objectifs du développement durable : regards sur l'Île-de-France », *Insee Dossier Île-de-France* n° 7, Janvier 2022.

